

L'association des étudiants noirs en Droit de l'université de Montréal
—BLSA UdeM
Et le Centre de Recherche en Droit des Affaires et Commerce International
Présentent :

« Les différentes facettes de l'arbitrage : perspectives canadienne et internationales »

LE 10 MARS 2011
A : 16H30
AU SALON DES PROFESSEURS A-3464

UN COCKTAIL VIN ET FROMAGE SUIVRA

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE PAR COURRIEL À cdaci@droit.umontreal.ca



NABIL ANTAKI –MODÉRATEUR

C.M., est professeur invité à la Faculté de droit de l'Université de Montréal depuis janvier 2004. Il a été nommé professeur émérite de l'Université Laval après y avoir enseigné le droit des affaires, le droit commercial international, la médiation et l'arbitrage pendant plus de 35 ans. Nabil Antaki est conseiller en lois au Barreau du Québec, il a fondé le Centre d'arbitrage commercial et international du Québec (CACNIQ) en 1986 et l'a présidé jusqu'en 2001. Il a été membre de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale de 2001 à 2007. Il a enseigné les modes alternatifs de règlement des litiges dans plusieurs pays et a participé à de très nombreuses conférences internationales. Il agit régulièrement comme conseil, arbitre et président de tribunaux d'arbitrage. Il est membre de la Société Royale du Canada.



BENJAMIN DAVIS : « Universalism and Primacism in International Arbitration »
Cette allocution sera en français

Member of the faculty of the University of Toledo since 2003, tenured since 2008. Graduate of Harvard College (BA 1977), Harvard Law School and Harvard Business School (JD-MBA 1983). From 1983 to 2000 Professor Davis worked in Paris, France. For two years he was the Director, Conference Programmes and Manager of the Institute of World Business Law, after serving for ten years as the American Legal Counsel for the International Court of Arbitration of the International Chamber of Commerce. He has also been a development and strategic business consultant in Africa and Europe.

He is the creator of fast-track international commercial arbitration, and the creator of the International Competitions for Online Dispute Resolution (ICODR). He has given numerous presentations and speeches around the world. He has published in the fields of Alternative Dispute Resolution, International Commercial Arbitration, International Law and Cyberspace.



FETZE KAMDEM : « Le droit de l'arbitrage dans les États de l'OHADA : un droit moderne et efficace ? »

Me Fetze Kamdem est diplômé de l'Université de Dschang, au Cameroun, ainsi que de l'Université Laval, au Canada. Professeur à la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa depuis le 1^{er} juillet 2007, il y enseigne et fait ses recherches principalement en droit du commerce international, en droit économique et en droit international public.



MARIE-CLAUDE RIGAUD : « De l'union de la loi-type de la CNUDCI et de l'arbitrage consensuel au Québec »

Marie-Claude Rigaud est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et professeure associée à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Elle est diplômée de l'Université McGill où elle a obtenu son diplôme de droit civil et de *common law* (B.C.L., LL.B.) et de l'Université Paris XII où elle a reçu son doctorat (mention très honorable, avec félicitations unanimes du jury). Sa thèse de doctorat, sous la direction du professeur Emmanuel Gaillard, porte sur la procédure dans le contexte de l'arbitrage commercial international. Celle-ci sera publiée chez Yvon Blais/Bruylant en 2011. Dès le début de ses études doctorales, Madame Rigaud a enseigné plusieurs cours à l'Université de Montréal, à l'Université de Toronto (*Rotman School of Management*) et à l'Université de Sherbrooke dans les domaines de l'arbitrage commercial (domestique et international), du droit des contrats (*common law*) et du droit américain. Ses travaux de recherche portent sur les modes alternatifs de résolution de conflits et sur l'éthique professionnelle.

Madame Rigaud est coéditrice de la Revue d'arbitrage et de médiation, une initiative conjointe de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, de la Faculté de droit de l'Université Dalhousie (*Schulich School of Law*) et du Congrès d'arbitrage canadien où elle siège à titre de membre du conseil d'administration. Elle est membre du Barreau du Québec et de l'Ontario.



NICOLAS VERMEYS : « Règlement des litiges en ligne dans les opérations internationales de commerce électronique: Une loi type à saveur québécoise »

Me Nicolas Vermeys est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et directeur adjoint du Laboratoire de cyberjustice. Il agit également à titre d'avocat-conseil en matière de droit des technologies de l'information pour le cabinet Legault Joly Thiffault s.e.n.c.r.l.

Me Vermeys est membre du Barreau du Québec et détenteur d'un doctorat en droit (Université de Montréal), ainsi que d'une maîtrise en droit des technologies de l'information (Université de Montréal). Il possède par ailleurs une certification en sécurité de l'information (CISSP) décernée par (ISC)2.

Me Vermeys s'intéresse particulièrement aux questions juridiques liées à la sécurité de l'information, aux développements en matière de cyberjustice et, plus généralement, aux incidences des innovations technologiques sur le droit.

Deux commentaires préliminaires seront faites par des étudiants qui ont été sélectionnés par le jury composé des conférenciers :

MELANIE RIOFRIO

Mélanie Riofrio a obtenu sa licence en droit de la *Pontificia Universidad Católica del Ecuador* et a été accepté par le *Foro de abogados del Ecuador* en février 2010. Elle poursuit actuellement une maîtrise en Droit des Affaires et du Commerce International à l'Université de Montréal.

ANAEL TCHOULFIAN

Anaël Tchoulfian a étudié en France où il a obtenu respectivement une Licence en Droit Civil et une Maîtrise en Droit des Affaires comparé. Après une session d'études en Inde auprès d'Amity University à New-Delhi, il obtient en 2010 un LL.M. en droit des affaires internationales de l'Université de Montréal en s'intéressant notamment à la question du prononcé de mesures provisoires dans l'arbitrage". Il poursuit actuellement un baccalauréat en droit à l'université de Montréal dans le cadre du processus d'équivalence avec le barreau du Québec.